CONTRAINTES FONCIÈRES ET STRATÉGIES D'ADAPTATION D'EXPLOITANTS DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DE LA COMMUNE URBAINE DE KONNI (NIGER)

MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha[(*)(1)], ZAKARYA IDI Mahamadou[(2)], MAMAN Issoufou[(3)], DAMBO Lawali[(3)], YAMBA Boubacar[(3)]

[(1)] Doctorant, Ecole Doctorale des Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
[(2)] Docteur en géographie, FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
[(3)] Enseignants-Chercheurs, département de Géographie, FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
Adresse électronique de l'auteur correspondant : mahamaneabdoulkader@gmail.com

RÉSUMÉ

Cet article, après avoir caractérisé les contraintes auxquelles font face les exploitants des aménagements hydro-agricoles (AHA), examine les stratégies d'adaptation développées par ces derniers. La méthodologie utilisée allie l'approche qualitative et quantitative. Les données primaires ont été constituées à travers l'observation directe sur le terrain, l'administration d'un guide d'entretien individuel et d'un questionnaire exploitant. Les résultats montrent que les principales contraintes auxquelles sont confrontés les exploitants des périmètres de Konni se résument à la pression foncière et une dégradation des infrastructures. Les conséquences sont les tensions entre les exploitants et les autorités en charge de la gestion de l'aménagement et une sous-valorisation desdits AHA. Ainsi, pour faire face aux contraintes foncières, les exploitants (dans une proportion de 59 %) mettent en œuvre diverses stratégies, à savoir la sécurisation foncière et la diversification des activités.

Mot clé : Contrainte foncière, stratégie d'adaptation, aménagement hydro-agricole, commune urbaine de Konni, Niger.

ABSTRACT

LAND TENURE CONSTRAINTS AND ADAPTATION STRATEGIES OF FARMERS IN THE HYDRO-AGRICULTURAL SCHEMES OF THE URBAN COMMUNE OF KONNI (NIGER)

This article, after characterizing the constraints faced by the operators of hydro-agricultural schemes (AHA), examines the coping strategies developed by the latter. The methodology used combines qualitative and quantitative approaches. Primary data were collected through direct observation in the field, administration of an individual interview guide and a farmer questionnaire. The results show that the main constraints faced by farmers in the Konni perimeters are land pressure and infrastructure degradation. The consequences are tensions between the farmers and the authorities in charge of managing the development and an under-valuation of the AHAs. In order to deal with land constraints, 59% of farmers implement various strategies, such as securing land and diversifying their activities.

Key word: Land use constraint, adaptation's strategy, hydro-agricultural development, urban commune of Konni, Niger.

INTRODUCTION

Depuis quelques décennies, l'évolution de l'environnement socioéconomique a été marquée par la réduction des superficies agricoles, d'où une demande alimentaire accrue. La stagnation des rendements soulève la question de la durabilité et la dynamique de développement agricole (Y. Coulibaly *et al.*, 2006, p. 567). L'extension du domaine aménagé constitue une des orientations pour la poursuite de la croissance agricole et pour assurer le devenir des exploitations agricoles familiales. Mais, étant donné que les paysans n'ont plus la possibilité de l'extension, ils privilégient la diversification des cultures. Cette diversification des activités de production constitue l'une des stratégies de minimisation des risques économiques (P. Dugué *et al.*, 2005, p. 268 ; A. Voahirana Tantely et J.-F. Bélières, 2015, p. 70 ; O. Issoufou *et al.*, 2017, p. 215). De plus, la forte concentration humaine et le problème de pâturage accentuent la pression sur les ressources naturelles. Celle-ci oblige les paysans à adopter des systèmes de cultures associées sur des petites superficies et d'améliorer le rendement. Les exploitations agricoles s'adaptent ainsi à leur environnement en combinant les activités à des degrés divers. La combinaison de ces activités (B. Barbier *et al.*, 2001, p. 92) est perçue comme un facteur d'adaptation des populations face à la variabilité climatique. Cependant, les pratiques telles que la jachère et l'apport de la fumure organique ne suffisent pas toujours pour relever la fertilité des sols. La seule alternative est l'intensification de la sensibilisation en faveur d'une agriculture intensive et la nécessité de protéger et de sauvegarder les ressources

naturelles face à la pression anthropique et au changement climatique (A. Benabed *et al.*, 2014, p. 4 ; L. Dambo, 2007, p. 122). En plus, les producteurs pratiquent d'autres activités économiques pour faire face au problème de disponibilité des ressources en terre en rapport avec l'accroissement urbain. C'est ainsi que certains producteurs évoquent la nécessité d'une sécurisation des terres agricoles surtout aux alentours des grandes villes. Ceci devient important surtout avec l'évolution du marché foncier (I. Mossi Maïga *et al.*, 2010, p. 40 ; MCC, 2018, p. 45 ; M. Waziri Mato, 2012).

Le foncier aménagé de la commune urbaine de Konni manque de titre foncier pour le protéger contre toute tentative de morcellement ou de vente (ONAHA, 2017, p. 64). Ces espaces, comme toute terre aménagée par la puissance publique, appartiennent au domaine public de l'Etat. Par ailleurs, ils doivent être sécurisés juridiquement avec un titre foncier. Pour bien aborder cette problématique, les questions de recherche ci-dessous sont formulées : à quelles contraintes foncières les exploitants des aménagements hydro-agricoles de Konni font-ils face ? Existe-t-il des mécanismes d'adaptation des producteurs face à la pression foncière sur ces espaces ? La présente étude a pour objectif d'analyser les contraintes foncières et les stratégies d'adaptation des exploitants des aménagements hydro-agricoles de la commune urbaine de Konni. La restitution du travail comprend trois points : la présentation du cadre géographique et méthodologique, les principaux résultats et la discussion.

1. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Konni, chef-lieu de la commune, est située à 17 km à l'est de Niamey, la capitale du pays. La commune urbaine de Konni est limitée à l'est par la commune rurale de Tsernaoua et Malbaza, à l'ouest par celle de Bazaga et Alléla, au sud par la République fédérale du Nigeria et au nord par le département d'Illela. L'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et le transport constituent les principales activités pratiquées dans la commune. Compte tenu de sa position centrale à l'échelle nationale, cette ville constitue un pôle d'attraction pour les activités commerciales de toutes sortes. L'importance de ces activités font de Konni la capitale commerciale de la région de Tahoua. Ce qui fait d'elle, un carrefour stratégique dans l'espace nigérien. La figure 1 donne la localisation géographique de la commune urbaine de Konni.

Figure 1 : Localisation de la Commune de Konni

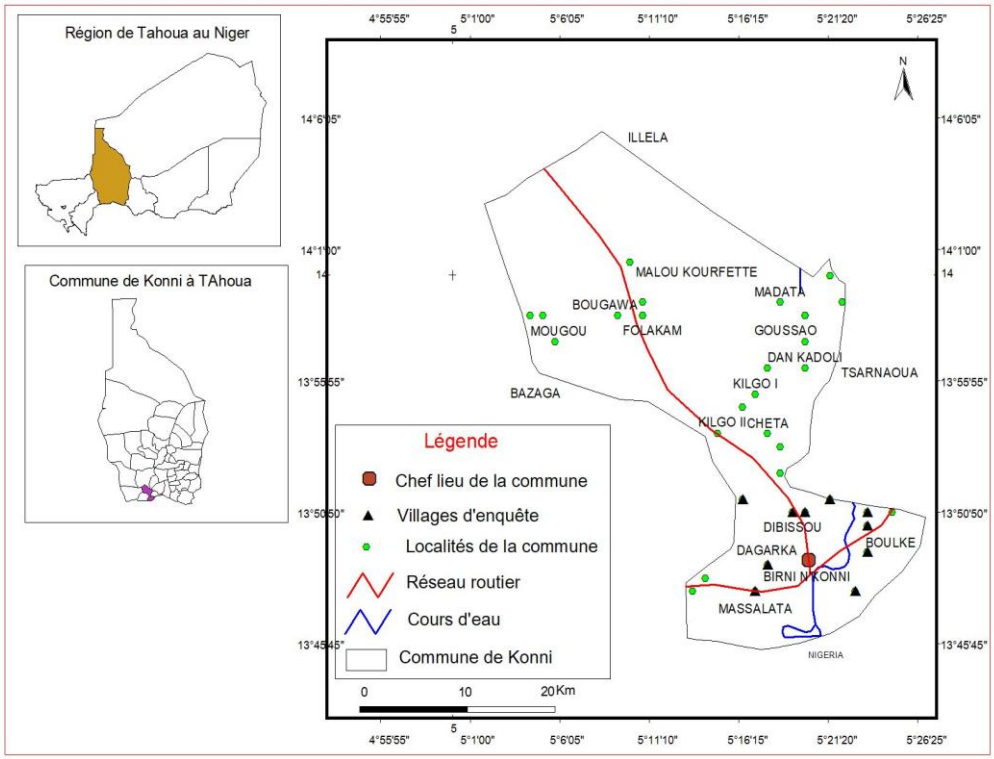

Source : travaux de laboratoire

1.2. Approche méthodologique

L'étude a été conduite selon une approche à la fois qualitative et quantitative. Les instruments de collecte des données utilisés sont la recherche documentaire, l'observation et les entretiens. Le choix des individus dans la population a été réalisé selon un plan de sondage aléatoire simple (SAS). La population exploitante agricole sur les aménagements hydro-agricoles de Konni est de 3247. Ainsi, une estimation pessimiste de l'indicateur clé de 0,5 est choisie. Une marge d'erreur souhaitée de 5 % pour un niveau de confiance de 95 % ainsi qu'un taux de non réponse de 10 % ont été prévus. Les 368 premiers exploitants agricoles de la base de sondage sont retenus comme exploitants faisant partie de l'échantillon.

2. RÉSULTATS

Les résultats obtenus portent sur les contraintes foncières et les stratégies développés par les exploitants pour y faire face.

2.1. Des espaces aménagés sous contraintes multiples

Construit en 1976, l'aménagement hydro-agricole de Konni a connu une extension en 1982. Il s'agit de répondre à l'augmentation des besoins en terre agricole. Cette augmentation des besoins s'illustre à travers l'évolution croissante des exploitants de 1982 à 2020 (Figure 2). En moins de 40 ans, le nombre d'exploitants a évolué de 69,79%. La superficie par exploitant qui était initialement de 0,75 ha est passée à 0,53 ha, soit une diminution de la taille de 0,22 ha.

Figure 2 : Evolution des exploitants des AHA de 1982 à 2020

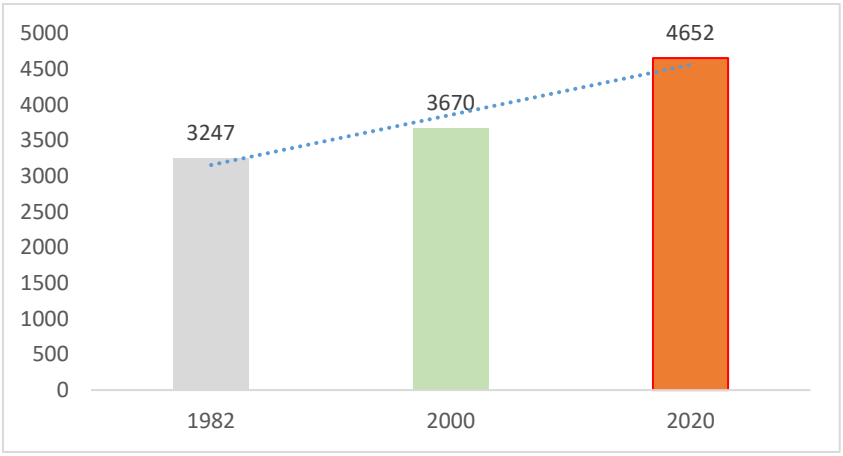

Source : travaux de terrain, 2021

L'analyse du capital foncier des exploitants des AHA de Konni révèle certes que plus de la moitié (59%) dispose encore des parcelles de 0,75 ha. Cette analyse montre aussi que plus du quart (26,6%) des exploitants possèdent moins de 0,4 ha, pendant que près de 15% des exploitants ont des parcelles de taille inférieure ou égale à 0,25 ha (Figure 3).

Figure 3 : répartition des exploitants en fonction de la taille des parcelles

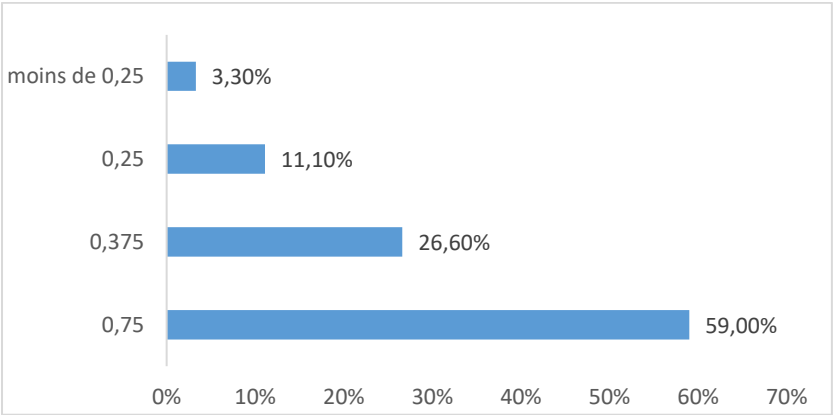

Source : travaux de terrain, 2021

L'évolution régressive de la superficie des parcelles résulte, de leur morcellement pour la vente ou dans le cadre du partage de l'héritage que d'un réaménagement, lequel s'impose du fait, entre autres, de la vétusté des infrastructures, notamment celles permettant la gestion des ressources en eau. La gérance des infrastructures des AHA étant sous la responsabilité des coopératives, celles-ci peinent à assurer adéquatement leur tâche. Il en résulte une dégradation de ces infrastructures. Cette situation est diversement appréciée des exploitants. En effet, environ 70% de ces derniers l'estiment mauvaise contre 25% qui pensent que l'Etat des infrastructures est moyen (Figure 4). Toujours est-il les répercussions de cette dégradation se sentent sur la disponibilité en eau d'irrigation. En effet, moins de 25 % de la superficie totale aménagée du périmètre est irrigué pendant la saison sèche.

Figure 4 : Perception paysanne de l'état des infrastructures d'irrigation des AHA de Konni

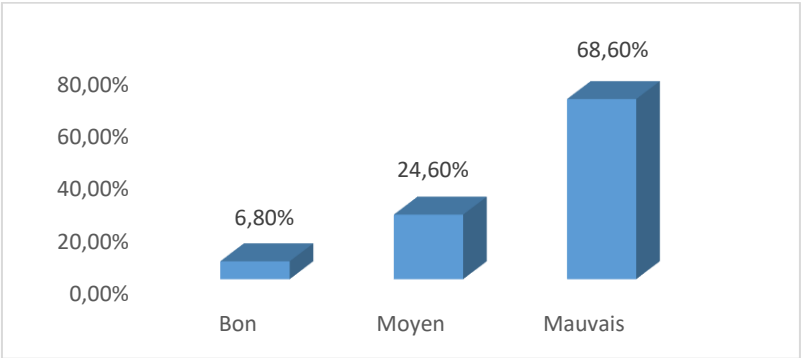

Source : travaux de terrain, 2021

Le problème d'accès à l'eau engendre malheureusement des tensions entre les exploitants et les autorités en charge de la gestion de l'aménagement.

Selon l'ONAHA Konni « *La dégradation des infrastructures en raison du manque d'entretien, de leur vieillissement et de l'envasement/ensablement des barrages et du réservoir tampon a réduit la capacité d'irrigation du système. On estime aujourd'hui qu'environ 700 ha ne sont plus irrigables. C'est ainsi que, de nombreux exploitants ont creusé des puits et de forages pour pallier ce manque d'eau* ».

2.2. Stratégies de résilience

Cette section, présente les différentes stratégies développées afin de surmonter les contraintes qui limitent une valorisation optimale des AHA de Konni. Ces stratégies sont de plusieurs ordres. Les sections qui suivent les présentent en détails.

2.2.1. Stratégies d'ordre politique

Le périmètre irrigué de Konni, comme la plupart des ouvrages de ce type au Niger, n'a pas de titre foncier. Initialement, ces producteurs étaient détenteurs de droits d'exploitation non transmissibles. Il s'agit du contrat d'exploitation initialement d'un an, mais qui n'ont jamais été formellement renouvelés depuis les premières attributions de parcelles. En plus, l'occupation et l'utilisation actuelle des parcelles est reconnue comme étant différente de celle qui est enregistrée dans les registres des coopératives d'agriculteurs en raison des transactions informelles. Ces transactions ont conduit à un accès à la terre à des parties autres que celles qui sont enregistrées comme ayant un réel droit d'accès (M. Mahamane Abdoul-Kader et L. Dambo, 2022, p. 138). C'est dans ce contexte que la réhabilitation de ces espaces agricoles a été faite par le MCC. La figure 5 présente le point de vue des exploitants en rapport avec cette politique de sécurisation foncière en cours.

Figure 5 : Avis des exploitants sur la politique de la sécurisation foncière

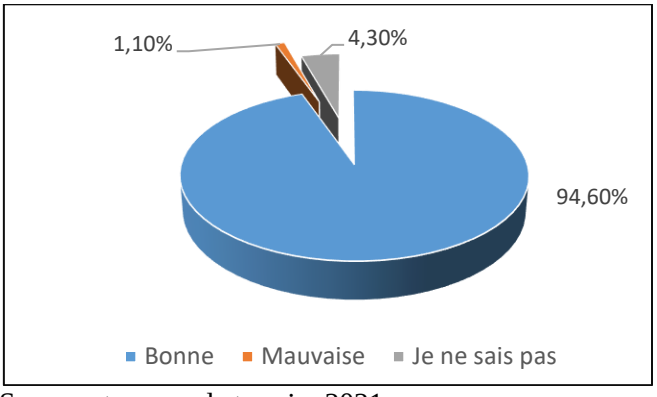

Source : travaux de terrain, 2021

L'observation de cette figure ressort que, près de 95 % des exploitants interrogés jugent bonne cette politique de sécurisation foncière. Pour eux, cette sécurisation est importante car l'aménagement fait face à la dégradation des conditions de culture, la pression croissante des zones habitées et de la population agricole. Ces situations ont conduit à l'empiètement progressif du périmètre irrigué au cours de ces dernières années. En plus, certains exploitants jugent mauvaise (1 %) cette politique. Ils sont en réalités des exploitants qui ont des portions trop petites (moins de 0,25 ha) et qui n'ont aucun papier qui justifie leur droit d'accès aux AHA. Pour eux, les travaux de sécurisation foncière vont leur faire perdre leur portion de terres. Par ailleurs, selon le rapport d'étude réalisée par MCC (2018, p. 45), il est envisagé de la constitution d'une réserve foncière, à partir de certaines parcelles dont l'occupation pouvait être libérée pour de multiples raisons. Les terres de la réserve foncière doivent servir principalement à compenser la perte de terres des détenteurs actuels, et à améliorer l'accès des couches vulnérables au foncier irrigué.

Tous les acteurs qui sont impliquées dans la gestion des AHA sont conscients que la sécurisation foncière va permettre de régulariser l'occupation foncière sur le périmètre. Elle permet de formaliser les droits d'occupation d'une part avec l'objectif de donner aux producteurs des droits fonciers formels d'utilisation à long terme, et d'autre part, de contribuer à la restauration de leurs moyens d'existence (Figure 6). Elle doit par ailleurs permettre de sécuriser juridiquement le périmètre en tant que propriété de l'État, en le dotant d'un titre foncier.

Figure 6 : Importance de la sécurisation foncière

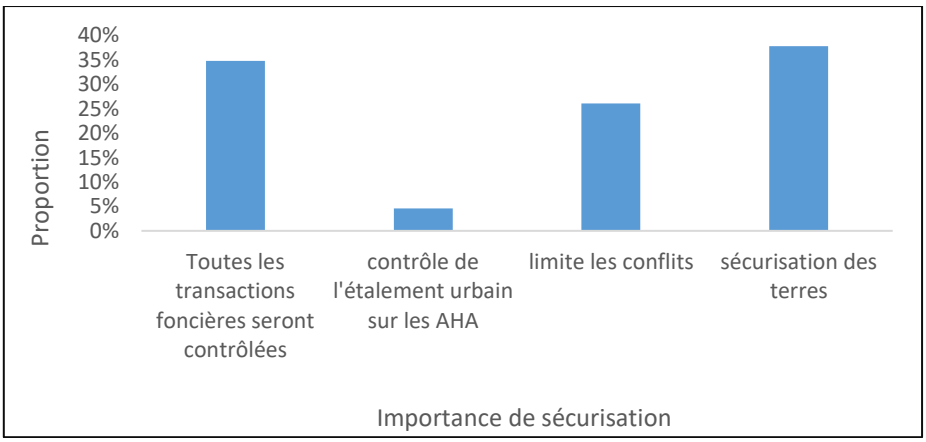

Source : travaux de terrain, 2021

L'analyse de l'importance de la sécurisation foncière montre que, près de 35 % des exploitants pensent que cette sécurisation foncière limitera les transactions foncières. Il convient également de noter que ces transactions

foncières informelles ont ouvert des possibilités, certes encore limitées, pour les femmes qui ont traditionnellement été exclues de la propriété formelle sur les terres irriguées par héritage. En plus, certains des exploitants pensent la sécurisation foncière permettra de contrôler l'étalement urbain sur la zone de servitude des AHA (5 %) et de limiter les conflits d'usage (26 %). Ces conflits sont soit entre les producteurs et éleveurs, soit entre les producteurs eux-mêmes, soit entre les producteurs et le comité de gestion des aménagements agricoles. Par ailleurs, 38 % des exploitants pensent que cette action de sécurisation leur permettra de protéger leurs parcelles agricoles contre toute tentative du morcellement et ou de vente. Pour eux, cela réduira le nombre des exploitants sans terres et améliorer leur vulnérabilité économique.

2.2.2. Stratégies d'ordre physique

2.2.2.1. Morcellement des couloirs de passage dans les AHA

Les études réalisées sur le périmètre irrigué de Konni ont montré que le périmètre est soumis à une forte pression. Tous les recoins du périmètre sont exploités. Les travaux de terrain font ressortir que les espaces occupés par les drains, les colatures ainsi que les pistes sont exploitées par des paysans, amenant ainsi à une augmentation des superficies agricoles exploitées. Les rapports publiés par ONAHA (2017, p. 64) et MCC (2018, p. 45) confirment cette situation. À l'intérieur des parcelles, les exploitants sont nombreux et le degré du morcellement est trop élevé. Ceci s'explique par l'augmentation des héritiers de ces espaces agricoles. C'est ainsi que certains des exploitants opèrent le morcellement des couloirs de passage et les colatures comme stratégie d'adaptation. Pourtant, les exploitants connaissent bien les fonctions de ces infrastructures. Les drains servent à l'évacuation des eaux en cas d'inondation et les pistes à la circulation et à l'évacuation des productions. Cependant, la tentation est trop forte et chaque petit recoin est assimilé à un peu de nourriture à récupérer. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la performance et le développement des espaces agricoles aménagés.

2.2.2.2. Amendement des parcelles comme stratégie d'adaptation

L'optimisation de l'utilisation de la matière organique du terroir ne suffit pas pour améliorer la situation dans les champs, en l'absence de jachères de longue durée. Dans ce cas, il faut recourir aux engrais chimiques pour augmenter la disponibilité de biomasse (P. Jouve, 2007, p. 381). La matière organique est nécessaire pour une utilisation efficace des engrais. Ils sont nécessaires pour obtenir une mobilisation de la matière organique nécessaire. Du fait même que 44 % des exploitants jugent les sols bons et que 48 % les considèrent comme moyens, ils ont conscience que les sols se dégradent et ont besoin d'un amendement pour maintenir et accroître leur productivité. Ceci est

plus que nécessaire pour avoir un bon rendement et améliorer la qualité des productions agricoles. Cette situation dépend du statut foncier de l'exploitant, de la position de la parcelle, et de l'humidité du terrain. C'est pourquoi, les exploitants procèdent à l'utilisation systématique et intensive du fumier ou de l'engrais selon la nature du sol, du type de production et surtout en fonction de leurs moyens économiques (T. Adam *et al.*, 1996, p. 131).

Nombreux sont les exploitants qui font recours aux stratégies d'amendement de leur parcelle. En effet, 32 % des exploitants interrogés utilisent du fumier sur leurs terres et s'en approvisionnent au niveau de leur concession (s'ils ont du bétail) ou auprès des voisins. En ce qui concerne l'usage des engrais chimiques, on constate que 67 % des exploitants enquêtés les emploient sur leurs terres. Les plus gros utilisateurs sont ceux qui possèdent des parcelles uniquement cultivées en oignon et des cultures associées. Il se dégage trois sources d'approvisionnement : auprès du service communal d'agriculture ou au sein des coopératives agricoles (15 %) (engrais NPK 15-15-15 et d'urée). La deuxième source d'approvisionnement est le marché local pour 74 % des exploitants. La troisième source (11 %) concerne l'envoi ou la commande du Nigeria par un membre de la famille. L'analyse de ces différentes stratégies d'amendement des parcelles constitue l'une des solutions efficaces pour les exploitants d'améliorer le rendement de leur superficie d'exploitation et surtout de pouvoir produire suffisamment.

2.2.3. Stratégies d'ordre biologique

L'activité agricole au sein des AHA est soumise aux aléas de la production et celui de la commercialisation. Pour les aléas de la production, c'est surtout les variabilités climatiques qui influencent la pluviométrie, les rendements variables suivant le climat mais aussi la nature des sols. En ce qui concerne les aléas de commercialisation, il a un caractère changeant et exige de la part de l'exploitant une forte capacité d'adaptation.

Pour rendre efficace cette stratégie, 59 % des exploitants ont choisi de nouvelles cultures au cours des deux dernières années. Les espèces choisies varient d'un paysan à l'autre. Le constat se mesure ainsi qu'il suit : une première catégorie concerne la tomate, le maïs, le piment introduits par 15 % des exploitants interrogés ; une deuxième catégorie concerne la courge, la carotte, le poivron, le chou, la laitue, choisis par 25 % des exploitants interrogés. Les exploitants affirment que ces cultures ont beaucoup d'atouts : facilité de labour, rendement important et débouchés assurés. Le choix de ces variétés s'explique par une bonne adaptation aux conditions climatiques et des cycles courts.

Les raisons évoquées par les exploitants pour justifier leur choix sont d'ordre technique, économique, stratégique et social. Sur le plan technique, il

s'agit souvent pour les paysans d'une expérimentation ou d'un test sur l'aptitude du sol. En effet, la sensibilisation et la vulgarisation entreprise par les services de l'État sur les techniques ont souvent apporté leurs fruits. Sur le plan économique, il s'agit des produits faciles à écouler sur le marché et dont les gains sont relativement importants (chou, aubergine, laitue) et la possibilité d'avoir directement de l'argent à tout moment de l'année. Sur le plan stratégique, il s'agit de cultiver des variétés à qui offrent des avantages, notamment l'espoir d'amoindrir les risques d'une mauvaise récolte et une meilleure sécurité alimentaire. Sur le plan social, il s'agit d'améliorer leurs conditions de vie en tirant le maximum du profit de la vente. D'une manière générale, la majorité des paysans mettent en avant la rentabilité économique comme facteur principal de diversification des cultures.

2.2.4. Stratégies extra-agricoles

2.2.4.1. Pratique des exploitants en cas de mauvaise récolte

Dans un contexte de saturation foncière et de dégradation des terres agricoles, certains paysans estiment que les cultures dans les AHA leur permettent d'épargner facilement et contribuent à leur sécurité alimentaire. De l'analyse des données, il ressort que les achats de vivres pour augmenter le stock vivrier ou combler le déficit de la production céréalière sont cités par 45 % des chefs de ménage enquêtés. Pour eux, les cultures irriguées sont un véritable rempart contre l'insécurité alimentaire. Ces propos des paysans sont corroborés par le maire interviewé quand il répond à la question relative à l'apport de production des AHA à la sécurité alimentaire. Pour ces chefs de ménage, le développement de cette culture est même une stratégie de diversification des cultures pluviales permettant de minimiser le risque climatique. Du fait du faible pouvoir économique de la zone, l'entraide est utilisée par 7 % des exploitants qui considèrent cette action comme stratégie de survie. Par ailleurs, 3 % des personnes interrogés font recours à l'emprunt comme issues pour leur survie. Ces dernières s'organisent autour de main d'œuvre journalière et quelques activités artisanales. Aussi, certains exploitants développent la vente des résidus agricoles, l'achat des aliments de pénurie (farine de manioc) et certains procèdent au renforcement des activités génératrices de revenus. Aussi, le déplacement involontaire des populations pour la recherche des terres dans le cas des productions hors AHA et des pâturages mais aussi l'utilisation des variétés précoces. En effet, la zone d'étude est dotée d'un grand potentiel, pour la pratique de cueillette en bordure des retenus d'eau et des AHA bien que très faiblement pratiquée. Seulement 6 % des ménages y ont recours comme stratégie de survie. D'autres ont recours à l'endettement (29 %) ou à la vente des produits animaux (22 %). Selon le niveau de gravité de la situation, les ménages essaient de juguler la crise avec

les stratégies jugées moins graves de conséquence pour l'économie du ménage et surtout pour son honneur, avant de recourir aux gros moyens (vente des petits animaux, vente de terre ou de main d'œuvre). Ces pratiques paraissent toutefois très limitées pour une adaptation à moyen et long terme. Pour compléter ces pratiques, les besoins d'adaptation suivants ont été identifiés. Ces besoins sont entre autres : la sécurisation des producteurs ruraux par rapport au foncier, la prévention des risques et des catastrophes liées aux inondations des parcelles irriguées, la diffusion et la promotion de l'utilisation des avis et conseils agrométéorologiques. La diversification et l'intensification des cultures irriguées, la mise au point des variétés adaptées aux conditions climatiques ainsi que la restauration de la fertilité des sols et le renforcement des capacités des producteurs constituent des stratégies d'adaptation des exploitants. De ce fait, tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des AHA pensent que la sécurisation foncière s'avère nécessaire dans un contexte de l'augmentation de la population et des besoins en terre agricole.

2.2.4.2. Migration comme stratégie d'adaptation

Le mouvement migratoire le plus observé au niveau de la commune de Konni est l'exode rural. Il est pratiqué par les jeunes, surtout après les récoltes. La pratique de cet exode est surtout liée au manque d'emplois permanents des jeunes (Figure 7). Ce phénomène est accentué par l'inactivité des bras valides pendant la très longue saison sèche mais aussi la récurrence des campagnes agricoles de plus en plus déficitaires.

Figure 7 : Exode comme stratégie d'adaptation

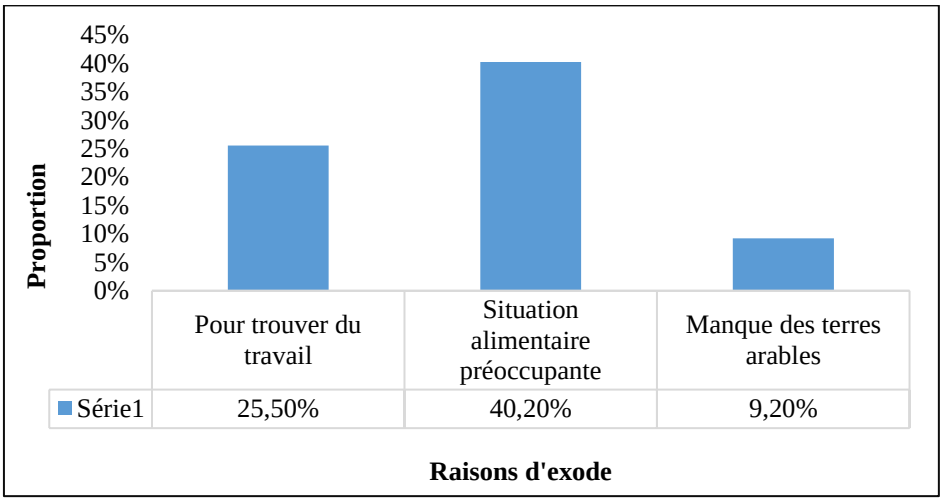

Source : travaux de terrain, 2021

Les résultats d'enquête terrain montrent que 76 % des exploitants enquêtés ont des membres de leur famille en exode. Les causes de ce départ sont multiples.

Il s'agit pour eux de trouver du travail (25 %) pour combattre le chômage dont ils font face. Cette pratique est directement liée à la quête d'un travail décent. Même s'il n'est pas la raison principale du départ, la recherche de travail s'inscrit généralement à un stade ou à un autre du processus migratoire. En effet, la situation socio-économique du pays se caractérise par une situation économique insuffisamment inclusive, porteuse de vulnérabilité et peu créatrice d'emploi. À cela s'ajoute une démographique galopante dans un contexte de rareté des ressources en terre, une situation sanitaire et nutritionnelle encore précaire. Dans ce contexte, plusieurs exploitants partent en exode pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille (40 %) et combler le déficit céréalier dû aux aléas climatiques et à l'augmentation des bouches à nourrir. Aussi, l'effet de la pauvreté, le manque d'activité en saison sèche et surtout le manque des terres (9 %) ont poussé plusieurs jeunes et chefs des familles à l'exode afin d'améliorer leurs conditions de vie. Selon le chef du village de Guidan Godiya *« aller en exode, c'est presque une tradition dans le village car il est difficile de trouver un homme qui n'a pas tenté cette aventure* » entretien réalisé le 04/02/2022. Les principales destinations de ces flux migratoires sont le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Plusieurs raisons expliquent ce choix. D'abord, le retour pour le migrant est facile à tout moment de l'année. Puis, les frais de transport sont moins élevés et les procédures douanières relativement souples notamment pour le Nigeria. Ensuite, la possibilité d'être accueilli par d'autres personnes ressortissantes du même village et celles de trouver un emploi sans être instruit ou même d'entreprendre un petit commerce (Nigeria). En effet, nombreux sont les exploitants qui pensent que pour faire face à leurs obligations sociales, l'exode apparaît comme une pratique courante. En effet, 63 % pensent que cet exode a un impact sur leur activité agricole, à travers diverses transactions notamment l'envoi d'engrais du Nigeria, d'argent pour l'achat de vivres ou pour le payement de main d'œuvre salariée.

2.2.4.3. Conversion des producteurs en petits commerçants

Le commerce est considéré comme source potentielle de revenus pour la commune de Konni bien que le secteur informel domine. Le marché le plus important de la commune est celui de la ville de Konni qui s'anime tous les jours, mais le mercredi est le jour officiel de son animation. Sur ce marché, on trouve des céréales, des fruits, des produits maraîchers et des produits manufacturés venant surtout du Nigeria voisin. Il faut noter que la ville de Konni est aussi dotée d'un marché à bétail et d'une gare routière moderne abritant des activités commerciales s'exercent. De ce fait, tous ces différents endroits sont aujourd'hui animés par des acteurs dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie socioéconomique. En plus, la majorité des commerces sont de proximité, réalisées à domicile ou dans le quartier d'habitation. Les

enquêtes auprès des exploitants des AHA de Konni, ont montré que 61 % de ces exploitants pratiquent le petit commerce en plus de l'agriculture. Ceci s'explique par l'incapacité des superficies de production d'assurer leur besoin alimentaire. L'informel concerne des produits divers tels que la vente d'essence et le change monétaire.

Le mode d'approvisionnement est la fraude surtout dans le centre urbain et concerne les produits comme le carburant (essence, gasoil), les pièces détachées et les pièces de tissus et pagnes « *atampa* ». À cet effet, plusieurs jeunes sont devenus des vendeurs de carburant aux bords de la route, dans les marchés et les gares routières.

On note également le développement d'une autre activité du secteur informel qui est le change monétaire. Celui-ci prend de l'ampleur d'année en année et plusieurs jeunes s'adonnent à cette activité. Cette dernière semble porter ses fruits selon les jeunes qui en font la pratique. Aujourd'hui grâce aux revenus tirés de ce secteur de commerce, ils arrivent à assurer leurs besoins, acheter des terrains pour l'habitation et la culture pluviale. Le change monétaire permet de louer les services d'ouvriers agricoles. À cela s'ajoute la vente des médicaments de la rue par les producteurs et de la pharmacopée. Il faut noter que les plus jeunes des producteurs pratiquent ''le Kabou kabou'' dans la ville de Konni comme stratégie adaptative. C'est ainsi qu'on a vu apparaître et développer ce mode de transport qui semble adapté aux besoins et aux contraintes des populations : le taxi-moto localement appelé Kabou-Kabou (***Photo : 1***).

Photo : 1 : Kabou-Kabou pratiqué par les jeunes de Konni

Source : travaux de terrain, février 2022

Cette activité constitue une source de revenu importante pour les jeunes. Ce secteur est considéré comme porteur d'emploi, car beaucoup des jeunes de la zone de Konni ont pris cette activité comme moyens d'améliorer leur condition de vie. L'importance des revenus générés par cette activité ont permis à de nombreux des jeunes de renoncer à la migration. En effet, et aux dires des personnes interrogées, le transport par taxi-moto permet d'améliorer les conditions de vie, combler les déficits agricoles, agrandir les parcelles de culture et en financer les travaux de mise en valeur. Ainsi, malgré le caractère informel de ces activités informelles, elles constituent une importante source de revenu pour les exploitants de la commune de Konni

3. DISCUSSION

Plusieurs travaux scientifiques se sont intéressés à la question de contrainte foncière et les stratégies adaptées par les populations pour y faire face. En effet, des auteurs comme O. Tall *et al.* (2002, p. 45), Y. Coulibaly *et al.* (2006, p. 567), C. Baron *et al.* (2010, p. 63), I. Mossi Maïga *et al.* (2010, p. 40), H. Tardieu (2011, p. 6), S. Alladoua et B. Riguima (2014, p. 20) et M. Mahamane Abdoul-Kader (2019, p. 48) ont fait ressortir les stratégies d'ordre physique à travers l'occupation des pistes et surtout des drains et des colatures comme une menace pour le développement des périmètres irrigués. Les solutions envisagées préconisent l'interdiction formelle de leur mise en valeur à des fins agricoles. Mais il faut tenir compte du fait que c'est « un manque à gagner » pour les paysans. Car, les parcelles irriguées offrent des conditions qui garantissent la production agricole et chacun voudrait donc disposer ne serait-ce que d'une petite portion.

Au vu de la dégradation des conditions de production dans les aménagements, certains exploitants estiment que les stratégies d'ordre politiques permettront de sécuriser et protéger leur parcelle contre toute tentative de morcellement et de vente des parcelles. Ces résultats sont similaires à ceux trouvés par M. Djiré et T. Kader (2008, p. 7) et S. Lawali *et al.* (2014, p. 1) sur l'importance de la sécurisation foncière.

La variabilité climatique exige des producteurs une forte capacité d'adaptation afin de bien gérer l'incertitude qui en résulte. C'est ainsi que T. Adam *et al.* (1996, p. 131) et M. Abdou *et al.* (2017, p. 11643) estiment que l'adoption des stratégies d'ordre biologique constitue une stratégie efficace pour faire face aux aléas. De ce fait, les exploitants utilisent des nouvelles variétés améliorées dans le but de diversifier les récoltes. Ainsi, 59 % des producteurs interviewés ont choisi des nouvelles cultures comme une stratégie d'adaptions. Ces résultats sont corroborés par B. Barbier *et al.,* (2001, p. 92) ; P. Dugué *et al.,* (2005, p. 268) ; F. Ali Hamidou (2011, p. 56) ; A. Voahirana Tantely et J.-F. Bélières (2015, p. 70) ; O. Issoufou *et al.,* (2017, p. 215) et M.

Mahamane Abdoul-Kader et L. Dambo (2021, p. 60). Selon ces auteurs, la diversification des productions dans les AHA joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des exploitants. En plus, des contraintes liées au régime foncier ou à l'insuffisance des terres conduisent certains producteurs à opérer un choix des spéculations jugées écologiquement plus aptes ou économiquement plus rentables.

Le mouvement migratoire surtout des jeunes gens pendant la période sèche ou en cas de mauvaise compagne agricole est considéré comme une des meilleures stratégies extra-agricoles adoptée par les producteurs. A Konni, 76 % des exploitants enquêtés ont au moins un membre de leur famille en exode afin de subvenir au besoin alimentaire de la famille et ainsi combler le déficit céréalier dû aux aléas climatiques et à l'augmentation des bouches à nourrir (S. Aboubacar, 2021, p. 385). En plus de l'exode rural, d'autres jeunes s'adonnent à la pratique des activités lucratives (petit commerce, taxi moto). La présence d'un marché à Konni qui s'amine tous les jours favorise fortement cette activité. Ces résultats sont confirmés par I. Maman (2013, p. 192).

CONCLUSION

Les politiques de mise en valeur des AHA de Konni ont, pendant une longue période, été très contraignantes pour les exploitations agricoles familiales qui n'obtenaient que de piètres performances. Cependant, la forte réduction des superficies par exploitation et les faibles rendements de ces AHA soulèvent la question de la durabilité de cette exploitation. En effet, ces espaces font face à une réduction des superficies irriguées et une forte croissance démographique. C'est ainsi que, les exploitants s'adaptent en développant des stratégies de divers ordres pour améliorer leurs conditions de vie. Ces activités pratiquées par les exploitants constituent une alternative pour réduire leur vulnérabilité, et renforcer leur résilience. Dans un contexte d'augmentation des besoins en terre et la dégradation des conditions de cultures, la réhabilitation de ces AHA s'avère nécessaire pour sécuriser ces espaces agricoles aménagés et améliorer leur productivité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDOU Mahamadou, ISSA Salissou, DAN GOMMA Abdou, SOW Adama, SAWADOGO Germain Jérôme, 2017. « Estimation des rendements et de la rentabilité économique de production de trois cultures : le sorgho, le niébé et la dolique à Djirataoua (Maradi – République du Niger) », in *Journal of Applied Biosciences, n*°117, pp. 11642-11650. https://www.ajol.info/index.php/jab/article/view/163464

ABOUBACAR Saadou, 2021. « Problème foncier et migration dans le terroir d'Allakaye au Niger », in *Akofena, n°004, Vol. 1.* Septembre 2021, pp. 375 - 392.

ADAM Toudou, AMADOU Boureima, BANOIN Maxime, HASSANE Issa, 1996. « Analyse des contraintes de production agricole dans le terroir de Boye-Bangou (Boboye, Niger) », Actes du colloque SPP/E du 14 au 15 décembre 1995*, Annales de l'UAM,* hors-série, pp. 125-136.

ALI HAMIDOU Fatouma, 2011. *Impacts des activités maraichères sur les revenus des producteurs au Niger : cas du site de Gamkalle,* Mémoire de Master Complémentaire en Économie-Sociologie rurales, Université de Liège, 80 p.

ALLADOUA Saadou, RIGUIMA Bassirou, 2014. Étude pour la définition des mesures de sécurisation du foncier des périmètres irrigués au Niger. *Rapport final. Avril 2014. Global Water Initiative*, 25 p.

BARBIER Bruno, OUEDRAOGO Hervé, DEMBÉLÉ Youssouf, YACOUBA Hamma, BARRY Boubacar, JAMIN Jean-Yves, 2011. « L'agriculture irriguée dans le Sahel ouest africain. Diversité des pratiques et des performances ». *Cahiers Agricultures, vol*. 20, n°1-2 : pp. 24-33. https://agritrop. cirad.fr/559984/1/document_559984.pdf

BARON Catherine, BONNASSIEUX Alain, MOSSI MAÏGA Illiassou, NGUEN Geneviève, 2010. « Gouvernance hybride et viabilité des grands périmètres irrigués au Niger ». in *Mondes en développement. 2010/3 n°151*. ISBN 9782804161064 DOI 10.3917/med.151.005 pp. 51-66. https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=MED_151_0051&download=1

BENABED Amina, DUGUÉ Patrick, EL HASSANE Abdoullaoui, 2014. « Les exploitations familiales peuvent elle faire face à l'urbanisation ? Cas de la commune urbaine de sabaa-youne dans la plaine du Saïs BERNIER Xavier, Faret Lurent et Morel Alain. (1994). Les régions de limite des cultures pluviales du Niger : un espace en crise ». *In, Revue de géographie alpine, n° hors-série, vol 2,* pp. 149-158.

COULIBALY Yacouba, BÉLIÈRES Jean-François, et KONÉ Yenizie, 2006. « Les exploitations agricoles familiales du périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali : évolutions et perspectives ». in *Cahiers Agricultures vol. 15, n°6,* pp. 562 – 569. http://agritrop. cirad.fr/535696/1/535696.pdf

DAMBO Lawali, 2007. *Usage de l'eau à Gaya (Niger) : entre fortes potentialités et contraintes majeures.* Thèse de doctorat à la faculté des géosciences et de l'Environnement de l'Université de Lausanne et des lettres à Niamey, 424 p.

DJIRÉ Moussa, KADER Traoré, 2008. Assurer la sécurisation légale des transactions foncières : quel rôle pour les intermédiaires et facilitateurs ? Études de cas en zone périurbaine et dans le Mali sud, *working paper* FAO, 70 p. http://www.hubrural.org/IMG/pdf/djire-2008-mali.pdf

DUGUÉ Patrick, VALL Eric, LECOMTE Philippe, KLEIN Henri-Dominique, ROLLIN Dominique, 2005. Évolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre : Un nouveau cadre d'analyse pour améliorer les modes d'intervention et favoriser les processus d'innovation. *OCL VOL. 11 N° 4/5 juillet-Octobre*, pp. 268–276. https://agritrop. cirad.fr/524553/1/document_524553.pdf [Consulté le 16/02/2020].

ISSOUFOU Oumarou, BOUBACAR Soumana, ADAM Toudou & YAMBA Boubacar, 2017. « Au Niger l'adoption des nouvelles stratégies par les producteurs est l'une des voies du développement de l'agriculture pluviale ». in *African Crop Science Journal*, 25(2), pp. 207-220. DOI : http://dx.doi.org/10.4314/acsj.v25i2.6

JOUVE Philippe, 2007. Le jeu croisé des dynamiques agraires et foncières en Afrique subsaharienne, *Cahiers Agricultures. Volume 16, Numéro 5, pp. 379-385. Cahiers agricultures vol 16*. N°5, septembre-octobre 2007, Synthèse, Institut des régions chaudes Sup-Agro-Montpellier-France. file:///C:/Users/MOUSTAPHA/Downloads/document.pdf

LAWALI Sitou, MORMONT Marc, YAMBA Boubacar, 2014. Gouvernance et stratégies locales de sécurisation foncière : étude de cas de la commune rurale de Tchadoua au Niger. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 p. [En ligne], Volume 14 Numéro 1 URL https://digitalcommons.unl.edu/intsormilimpacts [Consulté le 14/11/2019].

MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha, 2019. *Pression foncière sur les espaces agricoles aménagés et leur implication sur la sécurité alimentaire à Konni*. Mémoire de Master II géographie, UAM/FLSH, 61 p. http://www.secheresse.info/spip. php?article95983

MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha, DAMBO Lawali, 2021. « Contribution des espaces agricoles aménagés à la sécurité alimentaire des ménages de la commune urbaine de Konni (Niger) ». in *Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS) N° 005*, Décembre 2021, pp. 53-67. hal-03748751 https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03748751

MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha, DAMBO Lawali, 2022. « Pression foncière et les nouvelles normes d'accès à la terre dans la commune urbaine de Konni : enjeux et perspectives ». in *Espace Géographique et Société Marocaine, [S.l.], v. 1, n. 62*, july 2022. ISSN 1113-8270. pp. 133-148

Disponible à l'adresse : https://revues.imist.ma/index.php/EGSM/article/view/33720/17408

MAMAN Issoufou, 2013. *Etude intégrée de la résilience des systèmes sociaux de la limite nord des cultures pluviales dans le département de Goudoumaria face au changement climatique*. Thèse de Doctorat de géographie. UAM, 285 p.

Millenium Challenge Corporation (MCC), 2018. Réalisation d'étude d'impacts environnemental et social des travaux pour la réhabilitation du périmètre irrigué de Konni, 426 p.

MOSSI MAÏGA Illiassou, SAIDOU AMADOU Moussa, SOULEYMANE ILLA Amadou, HAYA Rabiou, 2010. Diagnostic participatif rapide et planification des actions du périmètre de Galmi (département de Konni - Niger). *Association Nigérienne pour l'Irrigation et le Drainage (ANID),* 67p. http://arid-afrique.org/sitearidb/wp-content/uploads/2010/11/pdf_Nig_2_DPRP_Galmi.pdf

ONAHA, 2017. Guide de sécurisation foncière sur les aménagements hydro-agricoles au Niger. IIED, Londres et UICN, Ouagadougou, 144 p. http://pubs.iied.org/17607FIIED

TALL El Hadj Oumar, TRAORÉ Mamoudou, GNOUMOU Yazon, et BLOCH Peter, 2002. Étude sur la problématique foncière dans les périmètres irrigués au Mali. Madison (USA). *Working paper n°.50-f*, 82 p. https://www.on-mali.org/joomlaa/__GED/pdf/pdf_etude_sur_gestion_fonciere_3.pdf

TARDIEU Henri, 2011. « Eau, alimentation et développement : s'adapter aux changements globaux ». in *Cahiers d'Agricultures,* 20, pp. 5-7. doi : 10.1684/agr.2011.0478 file:///C:/Users/MOUSTAPHA/Downloads/document-2.pdf

VOAHIRANA TANTELY Andrianantoandro et BELIERES Jean-François, 2015. « L'agriculture familiale malgache entre survie et développement : organisation des activités, diversification et différenciation des ménages agricoles de la région des hautes terres ». in *Armand Colin, Revue Tiers Monde*, 2015/1 n° 221, pp. 69–88. https://www.cairn.inforevue-tiers-monde-2015-1-page-69.htm

WAZIRI MATO Maman, 2012. « Sécurisation foncière et irrigation dans les vallées de la région de Tahoua (Niger) », *in Revue scientifique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Science de l'Homme et de la Société, Étude Sahélienne* 6, Presse Universitaire, UAM, pp. 9-25.